



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE  
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC



## L'analyse des coûts et des bénéfices économiques de la mise en œuvre au Québec d'un programme complet de soutien à la transition à la vie adulte (2020)

Les jeunes placé.e.s perdent l'accès à l'accompagnement institutionnel qui les a soutenu.e.s pendant leur enfance en atteignant 18 ans. Or, beaucoup de ces jeunes n'ont pas de famille vers laquelle se tourner et se retrouvent confronté.e.s à des défis, comme de l'itinérance, un échec scolaire, ou encore une insertion professionnelle difficile. Le prolongement du soutien, notamment au niveau du logement et de l'accompagnement psychosocial, permettrait non seulement de mieux préparer ces jeunes à l'autonomie, mais aussi de générer des économies à long terme pour la société québécoise.

### FAITS SAILLANTS

- Proposer un accompagnement prolongé jusqu'à l'âge de 21 ans pourrait **améliorer considérablement l'autonomie de ces jeunes**.
- Un accompagnement prolongé serait **bénéfique au niveau de l'éducation** en augmentant les chances de ces jeunes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES).
- Investir dans un tel soutien serait **économiquement avantageux** pour le gouvernement québécois, qui réduirait ses dépenses dans des programmes sociaux, notamment en itinérance.
- Bien que le **coût du programme** soit estimé à environ 72 340 \$ par jeune, les avantages dépasseraient largement ses coûts, les bénéfices attendus pouvant représenter 50 % de plus d'économies que les dépenses.

### Le soutien prolongé et l'éducation

Obtenir un DES est déterminant dans l'insertion sociale et économique des jeunes adultes. L'étude montre que chaque année supplémentaire dans un programme de soutien comme celui proposé permet d'augmenter de 8,2 % les chances d'obtenir un diplôme, faisant en sorte qu'après trois années de soutien prolongé, ces chances augmenteraient de 24,6 %.

## Impact économique du programme

Le programme peut réduire les coûts pour la société. Avec un meilleur niveau d'éducation et en accédant plus facilement au marché du travail, moins de jeunes feraient de demandes de prestations sociales (comme l'aide sociale ou l'assurance chômage), ce qui réduirait les dépenses gouvernementales. De plus, les jeunes seraient moins susceptibles de faire appel à des services d'aide d'urgence ou de vivre des épisodes d'instabilité et d'itinérance.

## Bénéfices nets pour la société

L'étude montre que malgré le coût initial important, le programme est largement rentable à long terme. Pour 2000 jeunes, les dépenses totales atteindraient environ 146 millions de dollars. Cependant, les bénéfices économiques projetés varient entre 154 et 254 millions de dollars, selon les hypothèses retenues. Ces résultats démontrent que chaque dollar investi dans ce programme s'accompagne de retours économiques positifs, rendant l'investissement non seulement bénéfique pour les jeunes, mais aussi pour l'ensemble de la société québécoise.

## Réduction de l'itinérance

L'itinérance est une réalité que doivent affronter plusieurs jeunes adultes quittant le système de protection de la jeunesse. Le programme permettrait de réduire le temps passé dans la rue de 15 jours par an, soit un total de 45 jours sur trois ans. À Montréal, il en coûte environ 56 000 \$ par an pour chaque jeune en situation d'itinérance. Ainsi, en réduisant l'itinérance chez les jeunes, le programme pourrait permettre des économies substantielles en services sociaux et hébergement d'urgence.

### **L'Étude sur le devenir des jeunes placés – EDJeP**

Développée par la CREVAJ (Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables) et ses partenaires, sous la direction de Martin Goyette, professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), l'objectif de l'EDJeP consiste à combler un manque de connaissances sur la préparation à la vie autonome des jeunes placé.e.s en protection de la jeunesse et la période qui suit le placement, période ayant fait l'objet de très peu d'attention au Québec.

Trois vagues d'entrevues ont été menées auprès d'une cohorte initiale de 1 136 jeunes placé.e.s. La recherche s'accompagne d'investigations auprès de ministères sur différentes sphères de la vie de ces mêmes jeunes, notamment de la Santé et des Services sociaux, de l'Emploi et Solidarité sociale et de la Sécurité publique. EDJeP constitue la première étude québécoise longitudinale et représentative sur cette thématique.

#### RÉFÉRENCE

**Goyette, Martin, Alexandre Blanchet, Léo Leroux, Pier-André Bouchard Saint-Amant. (2020). *Étendre la protection de la jeunesse après 18 ans : une analyse coût-bénéfice*, Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables.**

*Cette étude est inspirée du modèle californien Extended Foster Care (EFC)*

Dans <https://edjep.ca/publications/>